



## **DUCH MET L'ACCENT SUR LA FIN ET NON LES MOYENS**

*16 Juin 2009*

Par Laura MacDonald, Membre du Barreau de New York et Consultante auprès du Centre international pour les droits de l'homme, Northwestern University School of Law

### **Interrogatoire et Torture à S-21**

Ce fut encore un jour sombre dans la salle d'audience alors que la Chambre de première instance continua l'interrogatoire de Kaing Guek Eav (alias Duch) sur les opérations à la célèbre prison de Tuol Sleng (S-21) avec une attention particulière sur les méthodes d'interrogation et de torture utilisées sur les prisonniers.

Après un premier interrogatoire, le camarade Hor, l'adjoint de Duch, assignait chaque prisonnier à un de quatre groupes d'interrogateurs, qui étaient organisés en fonction des techniques de torture qu'ils employaient. Le groupe "froid" n'utilisait théoriquement pas de torture, mais tentait plutôt de comprendre les esprits des prisonniers afin de les contraindre à avouer leurs crimes contre le Parti communiste du Kampuchéa (CPK). Les outils de torture étaient exposés dans la salle d'interrogation pour plus d'effet. Le groupe "chaud" avait "les mains chaudes" et battait généralement les prisonniers à court terme. Le groupe de «mastication» était destiné aux prisonniers jugés d'avoir besoin d'interrogatoire à long terme durant parfois des semaines ou des mois. Enfin, il y avait un groupe spécial pour l'interrogation des hauts membres du CPK, dont les aveux étaient essentiels au CPK car ils étaient susceptibles d'impliquer un grand nombre d'autres au sein des rangs du parti.

Au cours de son temps en tant que vice-président et, plus tard, en tant que Président du S-21, Duch était exclusivement responsable de la formation des cadres dans les techniques d'interrogation. Alors que Duch n'a pas enseigné les techniques de torture en soi, il a discuté de l'importance de la torture et a autorisé l'utilisation de quatre types principaux de torture: « battre » avec des massues, des coups de fouet, ou les mains; la suffocation avec des sacs en plastique ; verser de l'eau dans les narines des prisonniers ; et l'électrocution. Duch insiste qu'il a ordonné aux interrogateurs de chercher à obtenir des aveux par des menaces verbales en premier lieu et de faire recours à la torture que si nécessaire. Il admet, cependant, que seul un interrogateur a utilisé cette méthode contrôlée alors que les autres ont utilisé la torture depuis le début. Pendant les séances d'interrogation en tête-à-tête, les limites sur les interrogateurs conçues pour l'extraction efficace des aveux étaient doubles: ne pas tuer les prisonniers ou les rendre trop faibles pour confesser. Les prisonniers qui tuaient d'autres prisonniers sous la torture étaient dénoncés au supérieur de Duch, mais en général, restaient impunis.

En plus des types de torture que Duch autorisait, Duch reconnaît que de nombreuses autres formes de torture ont été utilisées au moins à titre limité, y compris l'obligation de boire de l'urine et de manger des excréments et la perforation et la suppression des ongles de pied. Les détenus ont également été forcés de "rendre hommage" à un chien portant un chapeau Ho Chi Minh et des objets inanimés, tels que des meubles, comme une forme de torture psychologique. Peut-être plus inquiétant encore, les prisonniers ont également été forcés de prendre part à des "expériences médicales". Des prisonniers vivants ont été forcés de subir des chirurgies à des fins d'étude d'anatomie et ont été utilisés comme cobayes pour de nouveaux médicaments. Il y avait aussi une pratique de prises de sang des prisonniers à être utilisé pour les transfusions de combattants Khmers rouges. Au moins cent prisonniers du S-21 ont péri à la suite de prélèvements de sang qui ont duré jusqu'à ce qu'ils n'aient « plus de sang » dans leurs veines. Dans un étrange témoignage, Duch décrit un cas où un membre haut-rang du parti Nuon Chea lui a donné des médicaments pour les tester sur des prisonniers, lesquels Duch avait raison de croire étaient empoisonnés. Duch semblait très heureux avec lui-même alors qu'il décrivait comment il a vidé les gélules, les a nettoyé avec un coton, et mit un autre type de poudre dans les capsules afin de « sauver » ces prisonniers, alors que Nuon Chea et les prisonniers pensaient que le crime avait été commis. Juge Lavergne demanda ce qu'il est advenu de ces prisonniers et d'un ton détaché Duch a décrit comment ils moururent du processus ordinaire de S-21 - ce qui signifie qu'ils furent torturés puis assassinés. Perplexe, juge Lavergne lui demanda: « Est-ce moins grave? » Duch répliqua que s'il leur avait donné les médicaments, leur mort aurait été « par [ses] propres mains. » Duch essayait d'éviter de tuer les gens directement. Juge Lavergne lui donna un regard interrogateur et continua.

Étant donné que Duch a été inculpé pour viol, entre autres crimes contre l'humanité, la Chambre en général et le juge Cartwright en particulier ont mis l'accent sur le cas de viol documenté au S-21. Au cours de l'interrogatoire de l'ancienne enseignante de Duch, un interrogateur masculin a inséré un bâton dans ses organes génitaux. Décrivant sa grande colère et son choc dès qu'il entendit de ce crime, Duch expliqua comment il dénonça le viol à son supérieur hiérarchique, qui ne semblait pas s'en soucier. Sceptique, Juge Cartwright lui demanda comment il pouvait être certain que davantage abus sexuel ne se produit pas étant donné que les interrogatoires ont eu lieu en tête-à-tête, sans supervision. Duch offrit peu d'explications, mais insista que les interrogateurs savaient que s'ils commettaient des erreurs, ils seraient tués.

Le manque de supervision et d'orientation des interrogateurs à S-21 fut un thème important des questions tout au long de la journée. Duch avait le « pouvoir du contrôle », mais comptait sur le camarade Hor pour gérer les détails opérationnels. Duch a précisé qu'il ne pensait à rien sauf aux confessions issues des séances d'interrogation et ignorait largement les moyens utilisés pour obtenir les aveux. Duch avoua, cependant, qu'il doutait de la véracité de ces aveux, disant: « au plus cinquante pour cent » étaient vrais. Par exemple, des évaluations d'employés du KGB et du CIA ont été découvertes à S-21 après que Duch ait enseigné les deux acronymes à ses équipes d'interrogation.

## **“Super-accusation” contre la défense?**

Une brève guerre de mots a éclaté entre les parties aujourd’hui après que la Chambre annonça qu'elle avait attribué trois heures à l'accusation, trois heures aux parties civiles, et quatre heures à la défense pour interroger Duch concernant les opérations du S-21. L'accusation a cherché de l'information clarificatrice de la Chambre avec l'implication sous-jacente que trois heures serait serré pour eux. L'avocat de la défense internationale François Roux a répondu que l'accusation et les parties civiles semblent montrer « très peu de respect » à la Chambre lorsqu'ils réinterrogent un témoin après que la Chambre l'ait soigneusement fait. De plus, Roux a soutenu que, comme question de principe, la défense devrait avoir le même temps pour interroger un témoin que tous leurs adversaires, réunissant de manière efficace l'accusation et les parties civiles. Roux insista qu'il ne critiquait pas la décision de la Chambre, mais qu'il souhaiterait peut-être traiter du déséquilibre de temps plus tard sous forme d'appel.

L'accusation et les parties civiles furent vraiment gonflées à bloc après la déclaration de Roux. L'accusation a trouvé les commentaires de Roux « hautement contestables » et a soutenu que l'accusation a l'obligation de prouver les éléments au-delà de tout doute raisonnable, qui est complètement distinct des fonctions des juges. Plusieurs des avocats de la partie civile ont exprimé leurs opinions sur leur rôle dans les procès comme une entité indépendante, et non faisant partie d'une « super-accusation ». La Chambre semblait désintéressée du débat, l'interrompu sans commentaire, et continua.